



# CATALOGUE FORMATIONS

2025



**Centre  
d'Enseignement  
des Soins  
d'Urgence  
21**

## FORMATIONS AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE

- Formation AFGSU de Niveau 1
- Formation AFGSU de Niveau 2
- Formation gestes et soins d'urgence ou revalidation AFGSU à la maison d'arrêt (in situ)
- Formation Revalidation AFGSU de Niveau 1
- Formation Revalidation AFGSU de Niveau 2
- Formation Réagir face une urgence
- Formation Réagir face une urgence chez l'enfant

## FORMATIONS SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES

- Formation AFGSU SSE Module 1, Annexe 3 : Prise en charge d'une urgence collective en pré-hospitalier
- Formation AFGSU SSE Module 2, Annexe 4 : Prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé
- Formation AFGSU SSE Module 3, Annexe 5 : Stratégies médicales de « damage control »
- Formation AFGSU SSE Module 4, Annexe 6 : Urgence médico-psychologique
- Formation AFGSU SSE Module 5, Annexe 7 : Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs NRC
- Formation AFGSU SSE : Module 6, Annexe 8 : Décontamination hospitalière approfondie
- Exercice de simulation en Situation Sanitaire Exceptionnelle : Animation de la chaîne de Décontamination
- Exercice de simulation en Situation Sanitaire Exceptionnelle : ESCAPE GAME : Cellules de crises

## FORMATIONS POUR LES FORMATEURS CESU

- Formation de Formateur aux Gestes et Soins d'Urgence
- Revalidation de la Formation de Formateur aux Gestes et Soins d'Urgence
- Formation Maquillage en Simulation

## FORMATIONS URGENCES PRE-HOSPITALIERES

- Formation Transfert Infirmier Inter Hospitalier (TIIH)
- Formation Unité Mobile Hospitalière – Paramédicalisée (UMH-P)
- Formation d'Adaptation à l'Emploi Ambulancier SMUR
- Formation au téléguidage de la prise en charge des urgences vitales
- Formation Accouchement inopiné en pré-hospitalier

## FORMATIONS URGENCES INTRA

- Formation IOA
- Formation à la gestion des situations violentes ou agressives aux Urgences
- Formation SAUV pour les IDE et AS
- Formation situations critiques en structures d'urgence (in situ)

# FORMATIONS AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE



# Formation AFGSU de Niveau 1

En 2024 :  
2 Formations  
17 Participants  
Satisfaction : 9.3/10  
Taux réussite : 100%

N° Déclaration d'existence :  
26.31.P0038.21  
Délivré par la Préfecture de la Côte  
d'Or  
N° SIRET-CHU DIJON  
262-100-076-00013



**Durée :** 2 journées soit 14h en  
présentiel

**Horaires :**  
8h20-8h30 : Accueil  
8h30-12h30 : Formation  
12h30-14h00 : Repas  
14h00-17h00 : Formation

**Délais d'accessibilité :**  
Nous contacter, environ 1 par  
semestre est organisée selon la  
demande



**Capacité :**  
16 participants maximum  
(2 groupes de 8)



**Tarif :** 360€/participant  
260€ en inscription  
individuelle

**Équipe pédagogique :**  
Dr C. AVENA  
Responsable pédagogique  
Médecins, Enseignants et  
Equipe pédagogique CESU 21



**Adaptabilité :**  
Les locaux du CESU sont adaptés  
pour recevoir des personnes en  
situation de handicap.  
Les formations ne sont en  
revanche pas toutes accessibles  
à l'ensemble du public :  
contactez-nous pour connaître  
les conditions et possibilités  
d'accueil en fonction de votre  
handicap

Mis à jour le 21/08/2025

**Public concerné :** Personnels non-professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou dans un cabinet libéral auprès d'un professionnel de santé libéral. (Conformément à l'Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence)

**Pré requis :** non-concerné

**Objectif :** Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge, seul ou en équipe, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale, en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique.

### **Compétences visées / Contenu de la formation :**

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée, en situation sanitaire quotidienne,
- Alerter le SAMU (15) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés,
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée,
- Identifier un arrêt cardiorespiratoire et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec matériel (Défibrillateur automatisé externe),
- Identifier une obstruction des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats,
- Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané, d'une brûlure et d'effectuer les gestes adéquats.
- Identifier son rôle en cas de déclenchement d'un plan blanc ou d'un plan bleu,
- Être sensibilisé aux situations sanitaires exceptionnelles (risques NRBC-E)

### **Méthodes et outils pédagogiques :**

- Ateliers de simulation sur les gestes à acquérir,
- Pédagogie active de découverte avec mise en situation simulée,
- Attestation de présence sur demande,
- Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence d'une validité de 4 ans.

### **Modalités d'évaluation :**

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)  
Mises en situation professionnelle  
Briefing / Débriefing

Retrouver nos formations sur notre site

<http://cesu21.chu-dijon.fr/>



Suivez-nous





# Formation AFGSU de Niveau 2

En 2024 :  
47 Formations  
231 Participants / 709  
Etudiants  
Satisfaction : 9.54/10

N° Déclaration d'existence :

26.21.P0038.21

Délibéré par la Préfecture de la Côte d'Or

N° SIRET CHU DIJON

262-100-076-00013



**Durée** : 3 journées soit 21h en présentiel

**Horaires** :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

**Délais d'accessibilité** :

Nous contacter, environ 15 sessions par an



**Capacité** :

16 participants maximum  
(2 groupes de 8)



**Tarif** : 590€/participant

525€ /VAE

400€ en inscription individuelle

**Équipe pédagogique** :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, Enseignants et

Equipe pédagogique CESU 21



**Adaptabilité** :

Les locaux du CESU sont adaptés pour recevoir des personnes en situation de handicap.

Les formations ne sont en revanche pas toutes accessibles à l'ensemble du public : contactez-nous pour connaître les conditions et possibilités d'accueil en fonction de votre handicap

**Public concerné** : Professionnels exerçant une des professions de santé inscrites dans la 4ème partie du code de la santé publique et tous étudiants inscrits dans une université préparant l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé. (Conformément à l'Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence)

**Pré requis** : non-concerné

**Objectif** : Acquérir les connaissances nécessaires en lien avec les recommandations médicales et françaises de bonne pratique à l'identification d'une urgence à caractère médicale et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

**Compétences visées / Contenu de la formation** :

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée, en situation sanitaire quotidienne,
- Alerter le SAMU (15) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés,
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée,
- Identifier un arrêt cardiorespiratoire et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec matériel (Défibrillateur automatisé externe, charriot d'urgence, matériel embarqué...),
- Identifier une obstruction des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats,
- Arrêter une hémorragie externe,
- Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané, d'une brûlure et d'effectuer les gestes adéquats.
- Prendre les mesures adaptées pour la mère et l'enfant face à un accouchement inopiné,
- S'intégrer dans la mise en œuvre des plans de secours (plans ORSEC, ORSAN, plan blanc ou d'un plan bleu),
- Appliquer les règles de protection face à un risque infectieux,
- Être sensible aux situations sanitaires exceptionnelles (risques NRBC-E).

**Méthodes et outils pédagogiques** :

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Mise en situations pratiques,
- Supports audiovisuels et multimédias
- Simulateur en santé (Rescuci-Anne etc...)
- A l'issue de la formation une Attestation initiale de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence niveau 2 sera remise au candidat, valable 4 ans.

**Modalités d'évaluation** :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Mis à jour le 21/08/2025

Retrouver nos formations sur notre site

<http://cesu21.chu-dijon.fr/>



Suivez-nous





# Formation gestes et soins d'urgence ou revalidation AFGSU de Niveau 1 ou 2 à la maison d'arrêt (in situ)

En 2025  
2 Formations  
16 Participants  
Satisfaction : 9.62/10  
Taux de réussite : 100%

N° Déclaration d'existence :

26-21-P0038-21

Délibéré par la Préfecture de la Côte d'Or

N° SIRET CHU DIJON

262-100-076-00013



**Durée :** 1 journée soit 7h en présentiel

**Horaires :**

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

**Délais d'accessibilité :**

Nous contacter, organisé sur demande



**Capacité :**

12 participants maximum



**Tarif :** 180€/participant

**Équipe pédagogique :**

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, Enseignants et

Equipe pédagogique CESU 21



**Adaptabilité :**

Les locaux du CESU sont adaptés pour recevoir des personnes en situation de handicap.

Les formations ne sont en revanche pas toutes accessibles à l'ensemble du public : contactez-nous pour connaître les conditions et possibilités d'accueil en fonction de votre handicap

**Public concerné :** Personnel exerçant dans une structure pénitentiaire

**Pré requis :** non-concerné

**Objectif :** Reconnaître et réagir face à une urgence vitale en milieu pénitentiaire  
Réactualiser les connaissances et les compétences pour la prise en charge des urgences.

**Compétences visées / Contenu de la formation :**

- Mise en situation face à un arrêt cardio-respiratoire simple et/ou complexe,
- Ateliers pratiques (massage cardiaque, ventilation, appel 15, ergonomie, leader cheap...)
- Prise en charge des détresses neurologiques,
- Prise en charge des chocs : anaphylactique, hémorragique, et détresses respiratoires.
- Réactualisation des connaissances et des gestes en termes d'urgences vitales et potentielles,
- Risques collectifs en lien avec l'actualité scientifique notamment dans le domaine de la médecine d'urgence ou de l'actualité sanitaire,
- Prendre en charge des situations d'urgence.

**Méthodes et outils pédagogiques :**

- Pédagogie active type découverte, ateliers pratiques
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Échanges,
- Supports audiovisuels et multimédias,
- Simulateur en santé (Resusci-Anne, système vidéo et audio déporté etc...),
- Feuille d'émargements,
- A l'issue de la formation une attestation de présence ou un diplôme de revalidation AFGSU niveau 2 sera envoyé au candidat valable 4 ans.

**Modalités d'évaluation :**

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Mis à jour le 21/08/2025

Retrouver nos formations sur notre site

<http://cesu21.chu-dijon.fr/>



Suivez-nous





# Formation Revalidation AFGSU de Niveau 1

En 2024 : (Note  
commune revalidation  
AFGSU2)  
1 Formation  
2 participants

N° Déclaration d'existence :

26.21.P0038.21

Délibéré par la Préfecture de la Côte d'Or

N° SIRET CHU DIJON

262-100-076-00013



**Durée** : 1 journée soit 7h en  
présentiel

**Horaires** :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

**Délais d'accessibilité** :

Nous contacter (environ 8 à 15 par  
an)



**Capacité** :

16 participants maximum  
(2 groupes de 8)



**Tarif** : 200€/participant  
150€ en inscription  
individuelle

**Équipe pédagogique** :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, Enseignants et

Equipe pédagogique CESU 21



**Adaptabilité** :

Les locaux du CESU sont adaptés  
pour recevoir des personnes en  
situation de handicap.

Les formations ne sont en  
revanche pas toutes accessibles à  
l'ensemble du public : contactez-  
nous pour connaître les conditions  
et possibilités d'accueil en  
fonction de votre handicap

**Public concerné** : L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 destinée à l'ensemble des personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé et ayant effectué la formation AFGSU niveau 1. (Conformément à l'Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence)

**Pré requis** : Formation AFGSU de niveau 1 ou dernière revalidation datant de 4 ans maximum

**Objectif** : Réactualiser les connaissances et les compétences pour la prise en charge des :

- Urgences Vitales et Potentielles,
- Risques Collectifs en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique.

**Compétences visées / Contenu de la formation** :

- Réactualisation des connaissances par des mises en situations (cas concrets),
- Identification des difficultés rencontrées depuis la formation,
- Sensibilisation à une thématique de santé publique,
- L'urgence vitale : actualisation des connaissances sur la prise en charge de l'arrêt cardiaque.

**Méthodes et outils pédagogiques** :

- Ateliers de simulation sur les gestes à acquérir,
- Pédagogie active type découverte avec mise en situation simulée,
- Apports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique,
- Echanges,
- Supports audiovisuels
- Attestation de présence sur demande,
- Attestation de revalidation de formation aux gestes et soins d'urgence d'une validité de 4 ans

**Modalités d'évaluation** :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Mis à jour le 21/08/2025

Retrouver nos formations sur notre site

<http://cesu21.chu-dijon.fr/>



Suivez-nous





# Formation Revalidation AFGSU de Niveau 2

En 2024  
9 formations  
88 participants  
Satisfaction : 9.46/10  
Taux de réussite : 100%

N° Déclaration d'existence :

26.21.P0038.21

Délibéré par la Préfecture de la Côte d'Or

N° SIRET CHU DIJON

262-100-076-00013



**Durée : 1 journée soit 7h en présentiel**

**Horaires :**

**8h20-8h30 : Accueil**

**8h30-12h30 : Formation**

**12h30-14h00 : Repas**

**14h00-17h00 : Formation**

**Délais d'accessibilité :**

**Nous contacter (environ 8 à 15 par an)**



**Capacité :**

**16 participants maximum  
(2 groupes de 8)**



**Tarif : 200€/participant  
150€ en inscription  
individuelle**

**Équipe pédagogique :**

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, Enseignants et

Equipe pédagogique CESU 21



**Adaptabilité :**

**Les locaux du CESU sont adaptés pour recevoir des personnes en situation de handicap.**

**Les formations ne sont en revanche pas toutes accessibles à l'ensemble du public : contactez-nous pour connaître les conditions et possibilités d'accueil en fonction de votre handicap**

**Public concerné :** Professionnels exerçant une des professions de santé mentionnée dans la quatrième partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé, personnes titulaires ou en cours de formation, du diplôme d'État d'aide médico-psychologique, d'accompagnant éducatif et social mentionné à l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des familles, du diplôme d'assistants de régulation médicale, aux assistants médicaux, aux préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale et aux auxiliaires ambulanciers à jour de la formation AFGSU niveau 2.

**Pré requis :** Formation AFGSU de niveau 2 ou dernière revalidation datant de 4 ans maximum

**Objectif :** Réactualiser les connaissances et les compétences pour la prise en charge des urgences.

**Compétences visées / Contenu de la formation :**

- Réactualisation des connaissances et des gestes en termes d'urgences vitales et potentielles,
- Risques collectifs en lien avec l'actualité scientifique notamment dans le domaine de la médecine d'urgence ou de l'actualité sanitaire,
- Prendre en charge des situations d'urgence dans les services de soins

**Méthodes et outils pédagogiques :**

- Réactualisation des connaissances par mises en situations,
- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Échanges,
- Supports audiovisuels et multimédias,
- Simulateur en santé (Rescuci-Anne etc...),
- Feuille d'émargements,
- A l'issue de la formation une attestation de revalidation AFGSU niveau 2 sera remise au candidat valable 4 ans.

**Modalités d'évaluation :**

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Mis à jour le 21/08/2025

**Retrouver nos formations sur notre site**

<http://cesu21.chu-dijon.fr/>



Suivez-nous





# Formation Réagir face une urgence

Nouvelle formation

N° Déclaration d'existence :  
26.21.P0038.21  
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or  
N° SIRET CHU DIJON  
262-100-076-00013



**Durée** : 1 journée soit 7h en présentiel

**Horaires** :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

**Délais d'accessibilité** :

Nous contacter



**Capacité** :

16 participants maximum  
(2 groupes de 8)



**Tarif** : 180€/participant

**Équipe pédagogique** :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, Enseignants et

Equipe pédagogique CESU 21



**Adaptabilité** :

Les locaux du CESU sont adaptés pour recevoir des personnes en situation de handicap.

Les formations ne sont en revanche pas toutes accessibles à l'ensemble du public : contactez-nous pour connaître les conditions et possibilités d'accueil en fonction de votre handicap

**Public concerné** : Personnels des établissements de santé ou assurant des services à la personne à domicile.

**Pré requis** : non-concerné

**Objectif** : Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une situation d'urgence médicale ou traumatique en mettant en œuvre les comportements et gestes adaptés.

**Compétences visées / Contenu de la formation** :

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée, en situation sanitaire quotidienne,
- Alerter le SAMU (15) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés,
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'un enfant inconscient en ventilation spontanée,
- Identifier un arrêt cardiorespiratoire et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec matériel (Défibrillateur automatisé externe),
- Identifier une obstruction des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats,
- Identifier les signes de gravité d'un traumatisme crânien et osseux, d'une plaie, d'une brûlure, d'un saignement de nez et d'effectuer les gestes adéquats.
- Gérer des situations médicales du quotidien comme une réaction allergique, une gêne respiratoire, un pic fébrile, ou des diarrhée et/ou vomissement.

**Méthodes et outils pédagogiques** :

- Ateliers de simulation sur les gestes à acquérir,
- Pédagogie active de découverte avec mise en situation simulée,
- Attestation de présence.

**Modalités d'évaluation** :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Mis à jour le 21/08/2025

Retrouver nos formations sur notre site

<http://cesu21.chu-dijon.fr/>



Suivez-nous





# Formation Réagir face une urgence chez l'enfant

Nouvelle formation

N° Déclaration d'existence :

26.21.P0038.21

Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or

N° SIRET CHU DIJON

262-100-076-00013



**Durée** : 1 journée soit 7h en présentiel

**Horaires** :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

**Délais d'accessibilité** :

Nous contacter



**Capacité** :

16 participants maximum

(2 groupes de 8)



**Tarif** : 180€/participant

**Équipe pédagogique** :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, Enseignants et

Equipe pédagogique CESU 21



**Adaptabilité** :

Les locaux du CESU sont adaptés pour recevoir des personnes en situation de handicap.

Les formations ne sont en revanche pas toutes accessibles à l'ensemble du public : contactez-nous pour connaître les conditions et possibilités d'accueil en fonction de votre handicap

**Public concerné** : Personnels assurant des gardes d'enfants à domicile.

**Pré requis** : non-concerné

**Objectif** : Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une situation d'urgence médicale ou traumatique chez l'enfant en mettant en œuvre les comportements et gestes adaptés.

**Compétences visées / Contenu de la formation** :

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée, en situation sanitaire quotidienne,
- Alerter le SAMU (15) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés,
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'un enfant inconscient en ventilation spontanée,
- Identifier un arrêt cardiorespiratoire et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec matériel (Défibrillateur automatisé externe),
- Identifier une obstruction des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats,
- Identifier les signes de gravité d'un traumatisme crânien et osseux, d'une plaie, d'une brûlure, d'un saignement de nez et d'effectuer les gestes adéquats.
- Gérer des situations médicales du quotidien comme une réaction allergique, une gêne respiratoire, un pic fébrile, ou des diarrhée et/ou vomissement

**Méthodes et outils pédagogiques** :

- Ateliers de simulation sur les gestes à acquérir,
- Pédagogie active de découverte avec mise en situation simulée,
- Attestation de présence.

**Modalités d'évaluation** :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Mis à jour le 21/08/2025

Retrouver nos formations sur notre site

<http://cesu21.chu-dijon.fr/>



Suivez-nous



# FORMATIONS SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES



# Formation AFGSU SSE Module 1, Annexe 3 : Prise en charge d'une urgence collective en pré-hospitalier

En 2024  
1 formation  
7 participants  
Satisfaction : 9.79/10  
Taux de réussite : 100%

N° Déclaration d'existence :

26-21-P0038-21

Développé par la Préfecture de la Côte d'Or

N° SIRET CHU DIJON

262-100-076-00013



**Durée :** 1/2 journée soit 3h30 en présentiel

**Horaires :**

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h00 : Formation

**Délais d'accessibilité :**

Le 04 décembre 2025



**Capacité :**

12 participants maximum



**Tarif :** 100€/participant

**Équipe pédagogique :**

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, Enseignants et

Equipe pédagogique CESU 21



**Adaptabilité :**

Les locaux du CESU sont adaptés pour recevoir des personnes en situation de handicap.

Les formations ne sont en revanche pas toutes accessibles à l'ensemble du public : contactez-nous pour connaître les conditions et possibilités d'accueil en fonction de votre handicap

**Public concerné :** Tous les professionnels exerçant dans des établissements de santé conformément à la Note Technique de cadre de la formation des professionnels du système de santé aux Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE)

**Pré requis :** Module « urgences collectives et situation sanitaire exceptionnelle » de l'AFGSU 1 ou 2 à jour ou valider la formation en ligne « Prérequis au AFGSU SSE » (Attestation de réussite à transmettre avant la formation) : <https://formation.sse.ehesp.fr/login/index.php>

**Objectif :** Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques

**Compétences visées / Contenu de la formation :**

- Connaître le plan ORSEC NOVI et son articulation avec le dispositif ORSAN AMAVI,
- Identifier le rôle du SAMU, des SMUR, de la CUMP et l'ARS dans l'organisation du plan ORSEC NOVI,
- Connaître les principes de régulation médicales, de triage et le parcours de soins des patients dans le cadre de la régulation médicale,
- Maîtriser les techniques de prise en charge des blessés,
- Connaître les techniques de traçabilité des patients (SINUS/SIVIC),
- Connaître la composite des Postes Sanitaires Mobiles (PSM)
- Connaître les principes d'informations des proches des victimes,
- Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et le personnel Intervenant

**Méthodes et outils pédagogiques :**

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Échanges,
- Supports audiovisuels et multimédias,
- Simulateur en santé (Rescuci-Anne etc...),
- Feuille d'émergences,
- A l'issue de la formation une attestation initiale de Formation Spécialisée aux Gestes et Soins d'Urgence Module Prise en charge d'une urgence collective en préhospitalier, sera remise au candidat, valable 1 an.

**Modalités d'évaluation :**

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Mis à jour le 21/08/2025

Retrouver nos formations sur notre site

<http://cesu21.chu-dijon.fr/>



Suivez-nous





# Formation AFGSU SSE Module 2, Annexe 4 : Prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé

En 2024  
1 formation  
7 participants  
Satisfaction : 9.79/10  
Taux de réussite : 100%

N° Déclaration d'existence :  
26.21.P0038.21  
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or  
N° SIRET CHU DIJON  
262-100-076-00013



**Durée** : 1/2 journée soit 3h30 en  
présentiel

**Horaires** :  
13h20-13h30 : Accueil  
13h30-17h00 : Formation  
**Délais d'accessibilité** :  
Le 04 décembre 2025



**Capacité** :  
12 participants maximum



**Tarif** : 100€/participant

**Équipe pédagogique** :  
Dr C. AVENA  
Responsable pédagogique  
Médecins, Enseignants et  
Equipe pédagogique CESU 21



**Adaptabilité** :  
Les locaux du CESU sont adaptés  
pour recevoir des personnes en  
situation de handicap.  
Les formations ne sont en  
revanche pas toutes accessibles à  
l'ensemble du public : contactez-  
nous pour connaître les conditions  
et possibilités d'accueil en  
fonction de votre handicap

**Public concerné** : Tous les professionnels exerçants dans des établissements de santé conformément à la Note Technique de cadre de la formation des professionnels du système de santé aux Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE)

**Pré requis** : Module « urgences collectives et situation sanitaire exceptionnelle » de l'AFGSU 1 ou 2 à jour ou valider la formation en ligne « Prérequis au AFGSU SSE » (Attestation de réussite à transmettre avant la formation) : <https://formation.sse.ehesp.fr/login/index.php>

**Objectif** : Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques

### **Compétences visées / Contenu de la formation :**

- Connaître le principe et l'organisation de la prise en charge d'un afflux de blessés en établissement de santé : triage et parcours de soins,
- Comprendre le rôle du Directeur Médical de Crise et des différents intervenants,
- Connaître les organisations spécifiques des plateaux techniques d'accueil (urgence, bloc opératoire, imagerie, biologie médicale, salle de soins post-interventionnels, réanimation, etc.) ;
- Maîtriser les techniques de prise en charge des victimes blessés notamment les spécificités pédiatriques ;
- Savoir assurer la traçabilité des patients (SINUS /SIVIC) et connaître les principes d'identito-vigilance
- Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de de l'annonce des décès ;
- Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et parmi les personnels impliqués.

### **Méthodes et outils pédagogiques :**

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Échanges,
- Supports audiovisuels et multimédias,
- Simulateur en santé (Rescuci-Anne etc...),
- Feuille d'émargements,
- A l'issue de la formation une attestation initiale de Formation Spécialisée aux Gestes et Soins d'Urgence Module Prise en charge d'une urgence collective en préhospitalier, sera remise au candidat, valable 1 an.

### **Modalités d'évaluation :**

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)  
Mises en situation professionnelle  
Briefing / Débriefing

Mis à jour le 21/08/2025

**Retrouver nos formations sur notre site**

<http://cesu21.chu-dijon.fr/>



Suivez-nous





Formation AFGSU SSE Module 3, Annexe 5 :

# Stratégies médicales de « damage control »

En 2024 :  
5 Formations  
110 Participants  
Satisfaction : 9.19/10  
Taux de réussite : 100%

N° Déclaration d'existence :

26.21.P0038.21

Délibéré par la Préfecture de la Côte d'Or

N° SIRET CHU DIJON

262-100-076-00013



**Durée** : 1 journée soit 7h en présentiel

**Horaires** :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

**Délais d'accessibilité** :

Nous contacter (environ 4/an)



**Capacité** :

24 participants maximum



**Tarif** : 200€/participant

**Équipe pédagogique** :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, Enseignants et

Equipe pédagogique CESU 21



**Adaptabilité** :

Les locaux du CESU sont adaptés pour recevoir des personnes en situation de handicap.

Les formations ne sont en revanche pas toutes accessibles à l'ensemble du public : contactez-nous pour connaître les conditions et possibilités d'accueil en fonction de votre handicap

**Public concerné** : • Soignants : Médecins urgentistes, anesthésistes-réanimateurs, chirurgiens, I(A)DE, IDE, IBODE, ARM, ambulanciers, AS et AP

• Non soignants exerçant dans des établissements de Santé

**Pré requis** : Module « urgences collectives et situation sanitaire exceptionnelle » de l'AFGSU 1 ou 2 à jour ou valider la formation en ligne « Prérequis au AFGSU SSE » (Attestation de réussite à transmettre avant la formation) : : <https://formation.sse.ehesp.fr/login/index.php>

**Objectif** : Permettre aux professionnels de santé de disposer des connaissances médicales et organisationnelles pour faire face à un afflux de victimes blessées par armes de guerre.

**Compétences visées / Contenu de la formation** :

**Matinée** :

• Comprendre les principes et la prise en charge dans le cadre du DAMAGE CONTROL en pré hospitalier, en réanimation et au bloc opératoire ;

• Comprendre le rôle des forces de l'ordre lors de la sécurisation des interventions (présentation par les forces de l'ordre : police nationale / gendarmerie nationale) ;

• Comprendre les principes de base des Plans ORSEC – NOVI, ORSAN – AMAVI et du Plan Blanc du CHU Dijon ;

• Comprendre les principes de l'identito-vigilance en contexte d'afflux massif de victimes (SINUS/SIVIC).  
**Après-midi** :

• Savoir réaliser les gestes spécifiques via des ateliers pratiques (pansement compressif, garrot tourniquet, exsufflation, DIO, cricothyroïdectomie, ANTARES) ;

• Mise en pratique via une situation simulée avec victimes d'armes de guerre (Briefing, Débriefing).

**Méthodes et outils pédagogiques** :

• Ateliers de simulation sur les gestes à acquérir, mannequin hémorragie, mannequins HF ;

• Pédagogie active avec mise en situation simulée, briefing, débriefing ;

• Utilisation de l'ambulance d'entraînement CENTURION ;

• Attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle module 3 annexe 5 stratégies médicales de damage control

**Modalités d'évaluation** :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

DPC n° 16042425020

Mis à jour le 21/08/2025

Retrouver nos formations sur notre site

<http://cesu21.chu-dijon.fr/>



Suivez-nous





Formation AFGSU SSE Module 4, Annexe 6 :

# Urgence Médico-Psychologique

Nouvelle formation

N° Déclaration d'existence :

26-21-P0038-21

Délibéré par la Préfecture de la Côte d'Or

N° SIRET CHU DIJON

262-100-076-00013



**Durée** : 2 journées soit 14h en présentiel

**Horaires** :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

**Délais d'accessibilité** :

Nous contacter (selon le nb de demandes)



**Capacité** :

16 participants maximum  
(2 groupes de 8)



**Tarif** : 360€/participant

**Équipe pédagogique** :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, Enseignants et

Equipe pédagogique CESU 21



**Adaptabilité** :

Les locaux du CESU sont adaptés pour recevoir des personnes en situation de handicap.

Les formations ne sont en revanche pas toutes accessibles à l'ensemble du public : contactez-nous pour connaître les conditions et possibilités d'accueil en fonction de votre handicap

**Public concerné** : Personnels et professionnels de santé des cellules d'urgence médico-psychologique, ou les personnels souhaitant l'intégrer. Conformément à la Note Technique de cadre de la formation des professionnels du système de santé aux Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE)

**Pré requis** : Module « urgences collectives et situation sanitaire exceptionnelle » de l'AFGSU 1 ou 2 à jour ou valider la formation en ligne « Prérequis au AFGSU SSE » (Attestation de réussite à transmettre avant la formation) : : <https://formation.sse.ehesp.fr/login/index.php>

**Objectif** : Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques.

**Compétences visées / Contenu de la formation** :

- Connaître l'organisation des secours et de l'aide médicale urgente dans les différents types d'évènements (catastrophes, attentats etc...) et l'organisation de la réponse à l'urgence médico-psychologique,
- Connaître le stress et la pathologie psycho-traumatique,
- Savoir intervenir en tant que professionnel de la CUMP,
- Savoir prendre en charge les victimes, les familles et les proches dès la survenue de l'évènement,
- Savoir les orienter et être en lien avec les autres professionnels concernés,
- Savoir où et quand intervenir en fonction de la spécificité des risques (NRBC, attentats etc...),
- Savoir assurer la traçabilité des victimes (SINUS/SIVIC),
- Connaître les principes de l'information des proches et des victimes et de l'annonce du décès.

**Méthodes et outils pédagogiques** :

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Échanges,
- Supports audiovisuels et multimédias,
- A l'issue de la formation une attestation initiale de Formation Spécialisée aux Gestes et Soins d'Urgence module Urgences Médico-psychologique sera remise au candidat, valable 1 an.

**Modalités d'évaluation** :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Mis à jour le 21/08/2025

Retrouver nos formations sur notre site

<http://cesu21.chu-dijon.fr/>



Suivez-nous





# Formation AFGSU SSE Module 5, Annexe 7 : Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs NRC

En 2024 :  
1 Formation  
9 Participants  
Satisfaction : 9.83/10  
Taux de réussite :100%

N° Déclaration d'existence :  
26.21.P0038.21  
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or  
N° SIRET CHU DIJON  
262-100-076-00013



**Durée : 1 journée soit 7h en  
présentiel**

**Horaires :**

8h20-8h30 : Accueil  
8h30-12h30 : Formation  
12h30-14h00 : Repas  
14h00-17h00 : Formation

**Délais d'accessibilité :**

Le 23 septembre 2025



**Capacité :**

12 participants maximum



**Tarif : 200€/participant**

**Équipe pédagogique :**

Dr C. AVENA  
Responsable pédagogique  
Médecins, Enseignants et  
Equipe pédagogique CESU 21



**Adaptabilité :**

Les locaux du CESU sont adaptés  
pour recevoir des personnes en  
situation de handicap.

Les formations ne sont en  
revanche pas toutes accessibles à  
l'ensemble du public : contactez-  
nous pour connaître les conditions  
et possibilités d'accueil en  
fonction de votre handicap

**Public concerné :** Personnels et professionnels de santé des cellules d'urgence médico-psychologique, ou les personnels souhaitant l'intégrer. Conformément à la Note Technique de cadre de la formation des professionnels du système de santé aux Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE)

**Pré requis :** Module « urgences collectives et situation sanitaire exceptionnelle » de l'AFGSU 1 ou 2 à jour ou valider la formation en ligne « Prérequis au AFGSU SSE » (Attestation de réussite à transmettre avant la formation) : : <https://formation.sse.ehesp.fr/login/index.php>

**Objectif :** Acquérir les connaissances nécessaires et/ou prendre en charge des victimes potentiellement contaminées en lien avec les recommandations françaises actuelles.

**Compétences visées / Contenu de la formation :**

- Assurer l'accueil et la prise en charge de victimes potentiellement contaminées pour lesquelles il est nécessaire de revêtir un équipement de protection individuel,
- Apprendre à mettre en œuvre les procédures de décontamination d'urgence,
- Caractériser les risques liés aux contaminations NRC pour les victimes et les personnels,
- Identifier et maîtriser les moyens de protection individuels et collectifs de l'établissement en fonction des différents risques,
- Comprendre les règles pour éviter les transferts de contamination,
- Connaître les contraintes logistiques et physiologiques liées au port des différents types de tenues de protection NRC.

**Méthodes et outils pédagogiques :**

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Échanges,
- Mise en situations pratiques,
- Apprentissage de l'utilisation des tenues de protection,
- A l'issue de la formation une attestation initiale de Formation Spécialisée aux Gestes et Soins d'Urgence Module Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs NRC sera remise au candidat, valable 1 an.

**Modalités d'évaluation :**

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)  
Mises en situation professionnelle  
Briefing / Débriefing

Mis à jour le 21/08/2025

Retrouver nos formations sur notre site

<http://cesu21.chu-dijon.fr/>



Suivez-nous





# Formation AFGSU SSE Module 6, Annexe 8 : Décontamination hospitalière approfondie

En 2024 :  
1 Formation  
11 Participants  
Satisfaction : 9.88/10  
Taux de réussite :100%

N° Déclaration d'existence :

26.21.P0038.21

Délibéré par la Préfecture de la Côte d'Or

N° SIRET CHU DIJON

262-100-076-00013



**Durée : 1 journée soit 7h en présentiel**

**Horaires :**

**8h20-8h30 : Accueil**

**8h30-12h30 : Formation**

**12h30-14h00 : Repas**

**14h00-17h00 : Formation**

**Délais d'accessibilité :**

Le 07 novembre 2025



**Capacité :**

**12 participants maximum**



**Tarif : 200€/participant**

**Équipe pédagogique :**

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, Enseignants et

Equipe pédagogique CESU 21



**Adaptabilité :**

**Les locaux du CESU sont adaptés pour recevoir des personnes en situation de handicap.**

**Les formations ne sont en revanche pas toutes accessibles à l'ensemble du public : contactez-nous pour connaître les conditions et possibilités d'accueil en fonction de votre handicap**

**Public concerné :** Personnels et professionnels de santé des cellules d'urgence médico-psychologique, ou les personnels souhaitant l'intégrer. Conformément à la Note Technique de cadre de la formation des professionnels du système de santé aux Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE)

**Pré requis :** Module 5 : « Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs nucléaire, radiologique, chimique » de l'AFGSU SSE (Annexe 7).

**Objectif :** Acquérir les connaissances nécessaires et/ou prendre en charge des victimes potentiellement contaminées en lien avec les recommandations françaises actuelles.

**Compétences visées / Contenu de la formation :**

- Connaître les principes et indications de la décontamination approfondie,
- Identifier et comprendre les différentes phases d'une décontamination approfondie (moyens nécessaires, fonction et tâches des personnels intervenants),
- Savoir mettre en œuvre une unité de décontamination hospitalière fixe et/ou mobile,
- Savoir intervenir en cas de malaise au sein de la chaîne de décontamination,
- Organiser la rotation et la décontamination des personnels (traçabilité etc...),
- Connaître les modalités d'élimination et/ou de décontamination des objets potentiellement contaminés.

**Méthodes et outils pédagogiques :**

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Échanges,
- Mise en situations pratiques,
- Apprentissage de l'utilisation des tenues de protection,
- A l'issue de la formation une attestation initiale de Formation Spécialisée aux Gestes et Soins d'Urgence Module Décontamination hospitalière approfondie sera remise au candidat, valable 1 an.

**Modalités d'évaluation :**

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Mis à jour le 21/08/2025

**Retrouver nos formations sur notre site**

<http://cesu21.chu-dijon.fr/>



Suivez-nous





Centre  
d'Enseignement  
des Soins  
d'Urgence  
21

# Exercice de simulation en Situation Sanitaire Exceptionnelle Animation de la chaîne de Décontamination

Nouvelle formation

N° Déclaration d'existence :  
26-21-P0038-21  
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or  
N° SIRET CHU DIJON  
262-100-076-00013



**Durée** : 1 journée en présentiel

**Horaires** :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

**Délais d'accessibilité** :

Nous contacter



**Capacité** :

12 participants maximum  
et 12 plastrons



**Tarif** : 310€/ participant

**Équipe pédagogique** :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, Enseignants et

Equipe pédagogique CESU 21



**Adaptabilité** :

Les locaux du CESU sont adaptés  
pour recevoir des personnes en  
situation de handicap.

Les formations ne sont en  
revanche pas toutes accessibles à  
l'ensemble du public : contactez-  
nous pour connaître les conditions  
et possibilités d'accueil en  
fonction de votre handicap

**Public concerné** : Professionnels de santé (médecin, i(a)de, ambulancier...) exerçant dans un établissement de santé disposant d'une chaîne de décontamination intra hospitalière fixe ou mobile

**Pré requis** : non-concerné

**Objectif** : Lors d'un exercice « entraînement » grandeur nature, les participants devront animer la chaîne de décontamination de l'établissement avec des personnels porteurs d'EPI en intégrant l'environnement et logistique locale.

En préambule une réactualisation des connaissances relatives aux risques collectifs en situation sanitaire exceptionnelle sera développée sous forme de présentations et d'ateliers.

**Compétences visées / Contenu de la formation** :

Rappels le matin :

- Présentation de la journée,
- Prise en charge des plastrons par un formateur,
- Ateliers pratiques (EPI, déconta, SAS, PRV, antidotes...),
- Visite du dispositif.

Exercice l'après-midi :

- Installation du matériel et mise en route de la chaîne,
- Port des EPI,
- Utilisation du SAS entrée sortie des personnels,
- Triage au PRV, décontamination d'urgence,
- Décontamination par douche pour les patients valides et invalides,
- CUMP pour les plastrons et ou les personnels,
- Test des circuits (patients, personnels, linge, logistique, flux normal),
- Débriefing général et recommandations pour améliorer le dispositif existant.

**Méthodes et outils pédagogiques** :

- Pré visite technique du site avant la journée,
- Pédagogie active par mise en place d'ateliers de mécanisation puis d'un exercice de simulation pleine échelle,
- Apport scientifique en lien avec les dernières recommandations médicales françaises,
- Supports audiovisuels et multimédias,
- Échanges, discussions et débriefing

**Modalités d'évaluation** :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Mis à jour le 21/08/2025

Retrouver nos formations sur notre site

<http://cesu21.chu-dijon.fr/>



Suivez-nous





# Exercice de simulation en Situation Sanitaire Exceptionnelle ESCAPE GAME : Cellules de crises

Nouvelle formation

N° Déclaration d'existence :

26.21.P0038.21

Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or

N° SIRET CHU DIJON

262-100-076-00013



**Durée :** 1/2 journée,

2 sessions/jour soit 4h en présentiel

**Horaires :**

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

**Délais d'accessibilité :**

Nous contacter, organisé sur demande



**Capacité :**

8 participants maximum

(2 groupes de 4/jour)



**Tarif :** 90€/participant

**Équipe pédagogique :**

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, Enseignants et

Equipe pédagogique CESU 21



**Adaptabilité :**

Les locaux du CESU sont adaptés pour recevoir des personnes en situation de handicap.

Les formations ne sont en revanche pas toutes accessibles à l'ensemble du public : contactez-nous pour connaître les conditions et possibilités d'accueil en fonction de votre handicap

**Public concerné :** Professionnels de santé (ARMS, superviseurs et médecins) exerçant au SAMU centre 15 et SAS.

**Pré requis :** AFGSU 2 à jour

AFGSU SSE modules 3 et 4 recommandées

**Objectif :** Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques.

**Compétences visées / Contenu de la formation :**

- Travail en équipe collaborative
- Affirmer son leadership
- Améliorer ses compétences sociales et communicatives
- Renforcement de la cohésion inter professionnelle
- Résolution d'une problématique complexe à plusieurs

**Méthodes et outils pédagogiques :**

- Pédagogie active par simulation grandeur nature immersive
- Briefing, débriefing en équipe
- Matériel pédagogique (système audio vidéo, PC portables, appareil de communication)

**Modalités d'évaluation :**

Questionnaire d'évaluation

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Mis à jour le 21/08/2025

Retrouver nos formations sur notre site

<http://cesu21.chu-dijon.fr/>



Suivez-nous



## FORMATIONS POUR LES FORMATEURS CESU



# Formation de Formateur aux Gestes et Soins d'Urgence

En 2024 :  
1 formation  
15 participants  
Satisfaction : 9.02/10  
Taux de réussite : 100%

N° Déclaration d'existence :

26.21.P0038.21

Délibéré par la Préfecture de la Côte d'Or

N° SIRET CHU DIJON

262 300 076 00013



**Durée : 70h en présentiel + 6  
journées en tutorat**

**Horaires :**

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

**Délais d'accessibilité :**

Du 13 au 17 octobre et du 8 au 12  
décembre 2025+ 6 jours de  
tutorats à définir



**Capacité :**

14 participants maximum



**Tarif : 1650€/participants**

**Équipe pédagogique :**

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, Enseignants et

Equipe pédagogique CESU 21



**Adaptabilité :**

Les locaux du CESU sont adaptés  
pour recevoir des personnes en  
situation de handicap.

Les formations ne sont en  
revanche pas toutes accessibles à  
l'ensemble du public : contactez-  
nous pour connaître les conditions  
et possibilités d'accueil en  
fonction de votre handicap

**Public concerné :** Professionnel, titulaire de l'attestation FGSU 2, travaillant depuis au moins 1 an dans un service d'urgence (SAMU/SMUR/URGENCE) ou de réanimation ; anesthésie-réanimation.

Formateur permanent dans un institut de formation préparant à un diplôme de santé, avec une expérience d'au moins un an, au cours des 10 dernières années, dans un service d'urgence, de réanimation, d'anesthésie réanimation, de surveillance continue post interventionnelle ou de soins intensifs. (Conformément à l'Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence)

**Pré requis :** Formation AFGSU 2 à jour

**Objectif :** Organiser et animer des formations aux gestes et soins d'urgence conformément aux textes réglementaires et aux référentiels scientifiques et professionnels en utilisant des techniques pédagogiques adaptées.

**Compétences visées / Contenu de la formation :**

Séminaire UE 1.1 « Pédagogie appliquée aux GSU » (5 jours)

Séminaire UE 1.2 « Évaluation appliquée aux GSU » (3 jours)

Séminaire UE 1.3 « Urgences collectives » (2 jours)

6 jours de tutorats (2 AFGSU2 complètes)

**Méthodes et outils pédagogiques :**

- Simulation, jeux de rôle avec analyse (débriefing) : Mises en situations simulées de formation, préparation et animation de séquences de formation en présence d'apprenants adultes.
- Présentation de techniques et d'outils pédagogiques,
- Travail en sous-groupe,
- Apports théoriques,
- Discussions/échanges,
- Dossier documentaire.
- Travail de recherche

**Modalités d'évaluation :**

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Retour d'expériences sur les formations précédentes

Autoévaluation

QCM et simulation

Mis à jour le 21/08/2025

**Retrouver nos formations sur notre site**

<http://cesu21.chu-dijon.fr/>



Suivez-nous





Centre  
d'Enseignement  
des Soins  
d'Urgence  
21

# Revalidation de la Formation de Formateur aux Gestes et Soins d'Urgence

En 2024 :  
1 formation  
7 participants  
Satisfaction : 9.85  
Taux de réussite : 100%

N° Déclaration d'existence :

26.21.P0038.21

Délibéré par la Préfecture de la Côte d'Or

N° SIRET CHU DIJON

262-100-076-00013



**Durée : 1 journée soit 7h en  
présentiel**

**Horaires :**

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

**Délais d'accessibilité :**

Le 15 septembre 2025



**Capacité :**

12 participants maximum



**Tarif : 200€/participant**

**Équipe pédagogique :**

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, Enseignants et

Equipe pédagogique CESU 21



**Adaptabilité :**

Les locaux du CESU sont adaptés  
pour recevoir des personnes en  
situation de handicap.

Les formations ne sont en  
revanche pas toutes accessibles à  
l'ensemble du public : contactez-  
nous pour connaître les conditions  
et possibilités d'accueil en  
fonction de votre handicap

**Public concerné :** Formateurs GSU de CESU (Conformément à l'Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence)

**Pré requis :** Formation initiale ou revalidation datant de 4 ans maximum

Avoir effectué une formation AFGSU2 complète et deux formations de revalidation durant les 4 années.

**Objectif :** • Consolider les pratiques de pédagogie active,

- Actualiser les connaissances et fonction des évolutions scientifiques et pédagogiques,
- S'approprier les techniques d'évaluation,
- Analyser des cas rapportés par les stagiaires, échanges,
- Se mettre en situation de formateur,
- Travailler en groupe autour du dispositif d'évaluation,
- Élaborer des outils pédagogiques

**Compétences visées / Contenu de la formation :**

**Méthodes et outils pédagogiques :**

- Mise en situation,
- Présentation de techniques et d'outils pédagogiques,
- Travail en sous-groupe,
- Apports théoriques,
- Discussions/échanges,
- Dossier documentaire.

**Modalités d'évaluation :**

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Retour d'expériences sur les formations précédentes

Autoévaluation

QCM et simulation

Mis à jour le 21/08/2025

**Retrouver nos formations sur notre site**

<http://cesu21.chu-dijon.fr/>



Suivez-nous





Centre  
d'Enseignement  
des Soins  
d'Urgence  
21

# Formation Maquillage en Simulation

En 2025 :  
1 formation  
6 participants  
Satisfaction : 9.7/10  
Taux de réussite : 100%

N° Déclaration d'existence :

26.21.P0038.21

Déjà délivré par la Préfecture de la Côte d'Or

N° SIRET CHU DIJON

262-100-076-00013



**Durée** : 1 journée soit 7h en  
présentiel

**Horaires** :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

**Délais d'accessibilité** :

Le 24 mars 2026



**Capacité** :

10 participants maximum



**Tarif** : 250€/participant

**Équipe pédagogique** :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, Enseignants et

Equipe pédagogique CESU 21



**Adaptabilité** :

Les locaux du CESU sont adaptés  
pour recevoir des personnes en  
situation de handicap.

Les formations ne sont en  
revanche pas toutes accessibles à  
l'ensemble du public : contactez-  
nous pour connaître les conditions  
et possibilités d'accueil en  
fonction de votre handicap

**Public concerné** : Tout formateur en simulation en santé (hospitalier, CESU, IFPS, Centre de simulation, SDIS etc...)

**Pré requis** : non-concerné

**Objectif** : Acquisition des différentes techniques de maquillage et de grimage afin d'augmenter le réalisme des séances de simulation.

**Compétences visées / Contenu de la formation** :

- Réalisation de grimage en lien avec une séance de simulation,
- Cours théoriques pour acquisition des bases du maquillage,
- Ateliers pratiques,
- Trucs et astuces,
- Évaluation.

**Méthodes et outils pédagogiques** :

- Supports techniques, démonstration du formateur, tutoriels,
- Pédagogie active par ateliers,
- Matériels de maquillage, grimage et prothèses, et produits
- Feuilles d'émargements,
- Attestation de présence

**Modalités d'évaluation** :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Mis à jour le 21/08/2025

Retrouver nos formations sur notre site

<http://cesu21.chu-dijon.fr/>



Suivez-nous



# FORMATIONS URGENCES PRE-HOSPITALIERES



# Formation Transfert Infirmier Inter Hospitalier (TIH)

En 2024 :  
1 formation  
13 participants  
Satisfaction : 9,54/10  
Taux de réussite : 100%

N° Déclaration d'existence :  
26.21.P0038.21  
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or  
N° SIRET CHU DIJON  
262-100-076-00013



**Durée** : 1 journée soit 7h en  
présentiel

**Horaires** :  
8h20-8h30 : Accueil  
8h30-12h30 : Formation  
12h30-14h00 : Repas  
14h00-17h00 : Formation

**Délais d'accessibilité** :  
Le 14 novembre 2025  
Le 17 décembre 2025



**Capacité** :  
12 participants maximum



**Tarif** : 240€/participant

**Équipe pédagogique** :  
Dr C. AVENA  
Responsable pédagogique  
Médecins, Enseignants et  
Equipe pédagogique CESU 21



**Adaptabilité** :  
Les locaux du CESU sont adaptés  
pour recevoir des personnes en  
situation de handicap.  
Les formations ne sont en  
revanche pas toutes accessibles à  
l'ensemble du public : contactez-  
nous pour connaître les conditions  
et possibilités d'accueil en  
fonction de votre handicap

**Public concerné** : IDE, IADE, ambulancier exerçant dans service d'urgence disposant d'un SMUR ayant une expérience en SMUR depuis plus d'un an. (.Décret du 22 mai 2006 relatif à la médecine d'urgence)

**Pré requis** : IDE, IADE, ambulancier d'un Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR).

**Objectif** : Acquérir les compétences nécessaires aux transferts de patient stable, nécessitant une surveillance de la compétence d'un IDE ou d'un IADE avec monitoring et éventuellement administration de traitements.

### **Compétences visées / Contenu de la formation :**

- Connaître le cadre législatif de la prise en charge d'un patient lors d'un T2IH,
- Connaître les recommandations sur les différentes prises en charges possibles,
- S'assurer que l'état clinique du patient soit conforme à la réalisation du T2IH,
- Savoir agir devant la dégradation clinique d'un patient lors du transport,
- Savoir travailler en équipe,
- Reconnaître les situations pouvant nécessiter l'avis du médecin régulateur,
- Assurer les transmissions au service receveur,

### **Méthodes et outils pédagogiques :**

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Mise en situations pratiques,
- Supports audiovisuels et multimédias,
- Simulateur en santé (Rescuci-Anne, mannequin HF, système audio et vidéo déporté etc...),
- Ambulance d'entraînement CENTURION,
- Attestation de présence sur demande

### **Modalités d'évaluation :**

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)  
Mises en situation professionnelle  
Briefing / Débriefing

Mis à jour le 21/08/2025

Retrouver nos formations sur notre site

<http://cesu21.chu-dijon.fr/>



Suivez-nous





Centre  
d'Enseignement  
des Soins  
d'Urgence  
21

# Formation Unité Mobile Hospitalière – Paramédicalisée (UMH-P)

**En 2024 :**  
**3 formations**  
**28 participants**  
**Satisfaction : 9.11/10**  
**Taux de réussite : 100%**

N° Déclaration d'existence :  
26.21.P0038.21  
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or  
N° SIRET CHU DIJON  
262-100-076-00013



**Durée : 2 journées soit 14h en présentiel**

**Horaires :**

**8h20-8h30 : Accueil**

**8h30-12h30 : Formation**

**12h30-14h00 : Repas**

**14h00-17h00 : Formation**

**Délais d'accessibilité :**

**Les 12 et 13 novembre 2025**

**Les 15 et 16 décembre 2025**



**Capacité :**

**12 participants maximum**



**Tarif : 440€/participant**

**Équipe pédagogique :**

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, Enseignants et

Equipe pédagogique CESU 21



**Adaptabilité :**

**Les locaux du CESU sont adaptés pour recevoir des personnes en situation de handicap.**

**Les formations ne sont en revanche pas toutes accessibles à l'ensemble du public : contactez-nous pour connaître les conditions et possibilités d'accueil en fonction de votre handicap**

**Public concerné :** IDE, IADE, et Ambulanciers exerçant dedans une structure d'urgence disposant d'un service mobile d'urgence réanimation (SMUR) dans l'unité souhaite la mise en place de cette activité. (Décret n°2017-316 du 10 mars 2017 relatif aux actes infirmiers relevant de la compétence des infirmiers anesthésistes diplômés d'Etat (IADE) est entré en vigueur le 13 mars 2017 / Décret n°2004-802 du 29 juillet 2004 / Arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier)

**Pré requis :** IDE, IADE et Ambulanciers exerçant dans une structure d'urgence, IPA mention urgences selon leur champ de compétences

- Avec une expérience et une pratique continue de l'activité de SMUR en UMH-M ou en service d'urgence avec une activité de salle d'Accueil d'Urgence Vitales (SAUV)

- Etre en poste dans un service d'urgence depuis au minimum 4ans, et justifiant d'une expérience en SMUR depuis au moins 2 ans.

- Etre titulaire de l'AFGSU2 en cours de validité

- Avoir pris connaissances des protocoles UMH-P de son établissement en amont de la formation (transmis lors de la convocation)

**Objectif :** En dehors des situations de détresse vitale et des situations à risque de détresse vitale (pour lesquelles l'envoi d'une UMH-M est nécessaire), un I(A)DE, sous validation du médecin régulateur, applique le protocole pour lequel il a été missionné.

**Compétences visées / Contenu de la formation :**

- Savoir appréhender une situation inattendue dès les premières minutes
- Connaître les modalités de déclenchement et les conditions d'exercice d'une UMH-P selon les recommandations.
- Connaître les protocoles d'UMH-P
- Travailler en binôme en pré hospitalier en l'absence de médecin SMUR et avec les professionnels présents
- Recueillir les éléments anamnestiques, cliniques et paracliniques
- Transmettre le bilan reprenant les éléments clés en utilisant les outils de communication adaptés
- Utiliser les outils de télémédecine (ECG, Visio régulation...)
- Adapter la prise en soins en relation avec le médecin régulateur du SAMU,
- Assurer la surveillance permanente du patient
- Respecter le secret professionnel et les règles d'hygiène en vigueur
- Communiquer de manière adaptée avec les différents intervenants

**Méthodes et outils pédagogiques :**

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Mise en situations pratiques,
- Supports audiovisuels et multimédias,
- Simulateur en santé (Rescuci-Anne, mannequin HF, système audio et vidéo déporté etc...),
- Ambulance d'entraînement CENTURION,
- Attestation de présence sur demande.

**Modalités d'évaluation :**

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Mis à jour le 22/08/2025

**Retrouver nos formations sur notre site**

<http://cesu21.chu-dijon.fr/>



Suivez-nous





# Formation d'Adaptation à l'Emploi Ambulancier SMUR

En 2025 :  
1 formation  
15 participants  
Satisfaction : 9.56/10  
Taux de réussite : 100%

N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21  
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or  
N° SIRET CHU DIJON  
262-100-076-00013



**Durée :** 175 heures dont 2 stages pratiques de 35h - soit 105h de cours en présentiel et 70h en stage

**Horaires :**  
8h20-8h30 : Accueil  
8h30-12h30 : Formation  
12h30-14h00 : Repas  
14h00-17h00 : Formation

**Délais d'accessibilité :**  
Du 01 au 19 juin 2026 (Hors stages pratiques)



**Capacité :**  
14 participants maximum



**Tarif :** 2200€/participant

**Équipe pédagogique :**  
Dr C. AVENA  
Responsable pédagogique  
Médecins, Enseignants et  
Équipe pédagogique CESU 21



**Adaptabilité :**  
Les locaux du CESU sont adaptés pour recevoir des personnes en situation de handicap.  
Les formations ne sont en revanche pas toutes accessibles à l'ensemble du public : contactez-nous pour connaître les conditions et possibilités d'accueil en fonction de votre handicap

**Public concerné :** Ambulanciers DE affectés ou destinés à travailler au sein d'un SMUR (Conformément à l'Arrêté du 17 mai 2023 relatif à la FAE Ambulancier SMUR)

**Pré requis :** • Être titulaire du CCA / DEA, et en présenter une copie.

- Avoir trouver 2 terrains de stages de 35 heures dans un environnement SMUR en coordination avec un service d'Urgences, et un dans un environnement SMUR en coordination avec un SAMU (l'un doit être effectué dans la région ou dans un territoire limitrophe de votre lieu d'exercice. Il est impératif qu'un premier stage soit effectué avant le début de la formation FAE.
- Un stage de sécurité routière et de conduite en état d'urgence dans un centre agréé de formation doit être effectué préalablement.

**Objectif :** • Localiser rapidement le lieu de l'intervention et s'y rendre en toute sécurité

- Maîtriser les techniques de communication radio
- Connaître le matériel et son fonctionnement dans chaque véhicule
- Travailler en collaboration avec le reste de l'équipe

**Compétences visées / Contenu de la formation :**

- Module 1 : Radiotéléphonie – cours théoriques et exercices pratiques
  - Module 2 : Hygiène – décontamination – désinfection
  - Module 3 : Situation d'exception
  - Module 4 : Participation à la prise en charge d'un patient au sein d'une équipe
  - Module 5 : Relation et communication
  - Module 6 : Intégration dans une équipe SMUR lors d'un exercice SSE
  - Module 7 : Aspect réglementaire médico-légaux et éthiques
- Deux stages pratiques de 35 heures

**Méthodes et outils pédagogiques :**

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Mise en situations pratiques,
- Supports audiovisuels et multimédias
- Simulateur en santé (Rescuci-Anne etc...)
- Attestation de formation valable 5 ans

**Modalités d'évaluation :**

- Questionnaire d'évaluation (pré et post test)
- Mises en situation professionnelle
- Briefing / Débriefing

Mis à jour le 21/08/2025

Retrouver nos formations sur notre site

<http://cesu21.chu-dijon.fr/>



Suivez-nous





Centre  
d'Enseignement  
des Soins  
d'Urgence  
21

# Formation au téléguidage de la prise en charge des urgences vitales

En 2025:  
2 formations  
17 participants  
Satisfaction : 9.45/10  
Taux de réussite : 100%

N° Déclaration d'existence :

26.21.P0038.21

Déjà délivré par la Préfecture de la Côte d'Or

N° SIRET CHU DIJON

262-100-076-00013



**Durée :** 1 journée soit 7h en présentiel

**Horaires :**

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

**Délais d'accessibilité :**

Le 22 avril 2026

Le 23 avril 2026



**Capacité :**

12 participants maximum



**Tarif :** 330€/participant

**Équipe pédagogique :**

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, Enseignants et

Equipe pédagogique CESU 21



**Adaptabilité :**

Les locaux du CESU sont adaptés pour recevoir des personnes en situation de handicap.

Les formations ne sont en revanche pas toutes accessibles à l'ensemble du public : contactez-nous pour connaître les conditions et possibilités d'accueil en fonction de votre handicap

**Public concerné :** Médecin régulateur du SAMU, Assistant de Régulation Médicale (ARM), Médecin régulateur 15Bis.

**Pré requis :** Personnels en activité ou en reprise d'activité, Attestation de Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) de niveau 2 pour les Assistants de Régulation Médicale (ARM) souhaitée mais non obligatoire, FAE ARM souhaitée mais non obligatoire.

**Objectif :** Reconnaissance et prise en charge d'une urgence vitale pouvant être guidée par téléphone. Reconnaissance d'un inconscient, d'un Arrêt Cardio-Respiratoire (ACR), d'une hémorragie grave, d'une obstruction des voies aériennes, d'une brûlure etc...  
Guidage par téléphone d'un témoin dans la réalisation des gestes et soins d'urgence.

**Compétences visées / Contenu de la formation :**

- Maîtrise des algorithmes de prise des urgences vitales,
- Maîtrise de la technique de transcription gestuelle,
- Adaptation et amélioration de sa communication au public,
- Création un climat favorable à la réalisation d'une Réanimation Cardio-Pulmonaire,
- Adaptation au public, à l'environnement, aux moyens disponibles

**Méthodes et outils pédagogiques :**

- Ateliers de simulation avec mannequin connecté, système audio-vidéo de transcription, logiciel de régulation,
- Entraînements sur simulateurs procéduraux,
- Pédagogie active avec mises en situation simulée,
- Apports théoriques sur les dernières recommandations,
- Quizz (Powervote),

**Modalités d'évaluation :**

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Mis à jour le 22/08/2025

Retrouver nos formations sur notre site

<http://cesu21.chu-dijon.fr/>



Suivez-nous





# Formation Accouchement inopiné en pré-hospitalier

En 2024 :  
1 Formation  
7 Participants  
Satisfaction : 9.6/10  
Taux réussite 100%

N° Déclaration d'existence :

26.21.P0038.21

Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or

N° SIRET CHU DIJON

262-100-076-00013



**Durée** : 1 journée soit 7h en présentiel

**Horaires** :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

**Délais d'accessibilité** :

Le 27 novembre 2025



**Capacité** :

12 participants maximum



**Tarif** : 250€/personnel

paramédical

320€/personnel médical

**Équipe pédagogique** :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, Enseignants et

Equipe pédagogique CESU 21



**Adaptabilité** :

Les locaux du CESU sont adaptés pour recevoir des personnes en situation de handicap.

Les formations ne sont en revanche pas toutes accessibles à l'ensemble du public : contactez-nous pour connaître les conditions et possibilités d'accueil en fonction de votre handicap

**Public concerné** : Médecins SMUR, Médecins Correspondant du SAMU, Médecins généralistes, Médecins Sapeurs-Pompiers, I(A)DE SMUR, IDE Sapeurs-Pompiers, Ambulanciers SMUR.

**Pré requis** : non-concerné

**Objectif** : Savoir prendre en charge un accouchement inopiné en pré-hospitalier et conditionner la mère et le nouveau-né pour le transport vers une structure de soins. Savoir trouver sa place lors de la prise en charge

**Compétences visées / Contenu de la formation** :

- Connaître l'anatomie-physiologie de l'accouchement (travail, mécanique obstétricale, expulsion, délivrance),
- Connaître les différentes installations possibles de la mère et le matériel nécessaire,
- Prendre en charge un nouveau-né en bonne santé, né à terme,
- Connaître les bons réflexes face à une hémorragie de la délivrance,
- Surveiller la mère et le nouveau-né,
- Transporter dans de bonnes conditions en pré ou post accouchement.

**Méthodes et outils pédagogiques** :

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Mise en situations pratiques avec mannequin type NOELLE,
- Ambulance d'entraînement Centurion et locaux « Domicile » du CESU,
- Supports audiovisuels et multimédias,

**Modalités d'évaluation** :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Mis à jour le 21/08/2025

Retrouver nos formations sur notre site

<http://cesu21.chu-dijon.fr/>



Suivez-nous



## FORMATIONS URGENCES INTRA



Centre  
d'Enseignement  
des Soins  
d'Urgence  
21

# Formation IOA

**En 2025**  
**1 formation**  
**9 Participants**  
**Satisfaction : 9.47/10**  
**Taux de réussite : 100%**

N° Déclaration d'existence :

26.21.P0038.21

Délibéré par la Préfecture de la Côte d'Or

N° SIRET CHU DIJON

262-100-076-00013



**Durée : 4 journées soit 28h en présentiel**

**Horaires :**

**8h20-8h30 : Accueil**

**8h30-12h30 : Formation**

**12h30-14h00 : Repas**

**14h00-17h00 : Formation**

**Délais d'accessibilité :**

**Les 16, 17, 18 mars et 20 avril 2026**



**Capacité :**

**12 participants maximum**



**Tarif : 700€/ participant**

**Équipe pédagogique :**

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, Enseignants et

Equipe pédagogique CESU 21



**Adaptabilité :**

**Les locaux du CESU sont adaptés pour recevoir des personnes en situation de handicap.**

**Les formations ne sont en revanche pas toutes accessibles à l'ensemble du public : contactez-nous pour connaître les conditions et possibilités d'accueil en fonction de votre handicap**

**Public concerné :** Cadre IDE et IDE exerçant dans une structure d'accueil des urgences adultes et/ou pédiatriques, titulaires de l'AFGSU niveau 2 en cours de validité (- de 4 ans).

**Pré requis :** non-concerné

**Objectif :** Acquérir les compétences permettant, en lien avec le médecin d'accueil, d'optimiser la qualité de la prise en charge du patient arrivant au SAU tant sur le plan des délais que sur l'adaptation à l'urgence de la situation.

**Compétences visées / Contenu de la formation :**

- Connaître l'organisation des urgences en France,
- Accueillir un patient adulte ou enfant,
- Gérer les situations de stress et d'angoisse,
- Trier et orienter,
- Connaître et maîtriser les outils d'organisation, de tri, d'aide à la prise en charge.

**Méthodes et outils pédagogiques :**

- Ateliers de simulation sur les gestes à acquérir,
- Pédagogie active avec mise en situation simulée,
- Apports théoriques soutenus par des médecins urgentistes, experts en sciences humaines, juristes et IDE expérimentés dans un SAU adulte et pédiatrique,
- Simulateur en santé (Rescuci-Anne etc...),
- Table ronde avec les différents intervenants des situations d'urgences, Médecins, IDE SAU, SDIS, Forces de l'Ordre, Ambulanciers privés, Médecin légiste, Psychologue etc...
- Attestation de présence.

**Modalités d'évaluation :**

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Equipe Pédagogique :

Professionnels de santé des urgences du CHU de DIJON

Mis à jour le 21/08/2025

**Retrouver nos formations sur notre site**

<http://cesu21.chu-dijon.fr/>



Suivez-nous





Centre  
d'Enseignement  
des Soins  
d'Urgence  
21

# Formation à la gestion des situations violentes ou agressives aux Urgences

**En 2023 :**  
**1 Formation**  
**10 Participants**  
**Satisfaction : 9.4/10**  
**Taux de réussite : 100%**

N° Déclaration d'existence :

26-21-P0038-21

Déjà délivré par la Préfecture de la Côte d'Or

N° SIRET CHU DIJON

262-100-076-00013



**Durée : 2 journée soit 7h en présentiel**

**Horaires :**

**8h20-8h30 : Accueil**

**8h30-12h30 : Formation**

**12h30-14h00 : Repas**

**14h00-17h00 : Formation**

**Délais d'accessibilité :**

Les 4 et 5 mai 2026



**Capacité :**

**12 participants maximum**



**Tarif : 400€/participant**

**Équipe pédagogique :**

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, Enseignants et

Equipe pédagogique CESU 21



**Adaptabilité :**

Les locaux du CESU sont adaptés pour recevoir des personnes en situation de handicap.

Les formations ne sont en revanche pas toutes accessibles à l'ensemble du public : contactez-nous pour connaître les conditions et possibilités d'accueil en fonction de votre handicap

**Public concerné :** Tout personnel médical et paramédical exerçant dans une structure d'accueil des urgences adultes et/ou pédiatriques.

**Pré requis :** non-concerné

**Objectif :** Comprendre et repérer les situations à risques de violence. Connaître les mécanismes de l'agressivité. Savoir adapter son comportement face à une personne violente. Apprendre des techniques de protection verbales et physiques.

Connaître les différents aspects juridiques en lien avec l'agressivité.

**Compétences visées / Contenu de la formation :**

- Reconnaître et anticiper les situations pouvant dégénérer,
- Accueillir un patient adulte agité ou un accompagnant menaçant
- Gérer les situations d'agressivité ou de violence,
- Protéger les autres patients, collègues et soi-même,
- Optimiser sa communication pour désamorcer un échange ou une situation potentiellement agressive
- Connaître et maîtriser les outils disponibles dans le service et l'établissement.

**Méthodes et outils pédagogiques :**

- Ateliers de simulation sur les gestes de défense à acquérir,
- Pédagogie active avec mise en situation simulée,
- Apports théoriques soutenus par des médecins urgentistes ou psychiatres, experts en sciences humaines, juristes et I(A)DE expérimentés dans une structure d'urgence adulte et pédiatrique,
- Simulateur hybride, patient standardisé,
- Table ronde avec les différents intervenants des situations violentes, Médecins, personnel paramédical SAU, Agent administratifs, Psychiatre, Psychologue etc.

**Modalités d'évaluation :**

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Mis à jour le 21/08/2025

**Retrouver nos formations sur notre site**

<http://cesu21.chu-dijon.fr/>



Suivez-nous





# Formation SAUV pour les IDE et AS

En 2024  
1 formation  
13 participants  
Satisfaction : 9.16/10  
Taux de réussite : 100%

N° Déclaration d'existence :  
26.21.P0038.21  
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or  
N° SIRET CHU DIJON  
262-100-076-00013



**Durée :** 2 journée soit 14h en présentiel

**Horaires :**

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

**Délais d'accessibilité :**

Les 06 octobre et 06 novembre 2025



**Capacité :**

12 participants maximum



**Tarif :** 320€/participant

**Équipe pédagogique :**

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, Enseignants et

Equipe pédagogique CESU 21



**Adaptabilité :**

Les locaux du CESU sont adaptés pour recevoir des personnes en situation de handicap.

Les formations ne sont en revanche pas toutes accessibles à l'ensemble du public : contactez-nous pour connaître les conditions et possibilités d'accueil en fonction de votre handicap

**Public concerné :** IDE et AS travaillant ou destinés à travailler en Service d'Accueil des Urgences Vitales.

**Pré requis :** non-concerné

**Objectif :** A la fin de la formation, les IDE et AS seront capables de participer efficacement à la prise en charge de patients nécessitant des soins en SAUV.

Ils sauront reconnaître et évaluer la gravité de l'état des patients, réagir et alerter, préparer les dispositifs médicaux nécessaires aux gestes thérapeutiques concernant les urgences vitales.

**Compétences visées / Contenu de la formation :**

- Les pathologies prises en charge à la SAUV,
- Les médicaments de l'urgence,
- Les matériels de monitoring,
- La préparation des voies d'abord centrales,
- La préparation des moyens de ventilation assistée,
- La prise en charge des pathologies avec risques vitales

**Méthodes et outils pédagogiques :**

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Échanges,
- Mise en situations pratiques,
- Supports audiovisuels et multimédias,
- Simulateur en santé (Rescuci-Anne etc...),
- Feuille d'émargements.
- A l'issue de chaque module une attestation de présence sera remise au(x) stagiaire(s).

**Modalités d'évaluation :**

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Equipe Pédagogique :

Professionnels de santé des urgences du CHU de DIJON

Mis à jour le 21/08/2025

Retrouver nos formations sur notre site

<http://cesu21.chu-dijon.fr/>



Suivez-nous





Centre  
d'Enseignement  
des Soins  
d'Urgence  
21

# Formation situations critiques en structures d'urgence (in situ)

En 2023 :  
1 formation  
13 participants  
Satisfaction : 9.39/10  
Taux de réussite : 100%

N° Déclaration d'existence :  
26.21.P0038.21  
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or  
N° SIRET CHU DIJON  
262-100-076-00013



**Durée : 2 journée soit 7h en présentiel**

**Horaires :**

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

**Délais d'accessibilité :**

Nous contacter



**Capacité :**

12 participants maximum



**Tarif : sur devis**

**Équipe pédagogique :**

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, Enseignants et

Equipe pédagogique CESU 21



**Adaptabilité :**

Les locaux du CESU sont adaptés pour recevoir des personnes en situation de handicap.

Les formations ne sont en revanche pas toutes accessibles à l'ensemble du public : contactez-nous pour connaître les conditions et possibilités d'accueil en fonction de votre handicap

**Public concerné :** AS, IDE, IADE, médecins, internes de médecine, ambulanciers ou auxiliaires ambulanciers et les personnels exerçant de manière discontinue en service d'urgence ou en Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR).

**Pré requis :** non-concerné

**Objectif :** Acquérir les compétences nécessaires à la prise en charge de patients nécessitant des soins critiques, en pré-hospitalier ou en intra hospitalier. Développer ses capacités de travail en équipe lors de telles situations.

**Compétences visées / Contenu de la formation :**

- Repérage et évaluation des signes de défaillance aiguë
- Connaître les recommandations sur les différentes prises en charges possibles,
- Maîtrise des gestes techniques, des protocoles et du matériel
- Savoir agir devant la dégradation clinique d'un patient lors du transport,
- Savoir travailler en équipe, leadership et optimisation de la communication
- Animer un débriefing et ou défusing post « réanimation »

**Méthodes et outils pédagogiques :**

- Pédagogie active type découverte, ateliers pratiques
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Mise en situations pratiques,
- Supports audiovisuels et multimédias,
- Simulateur en santé (Rescuci-Anne, mannequin HF, système audio et vidéo déporté etc...),
- Ambulance d'entraînement CENTURION

**Modalités d'évaluation :**

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Mis à jour le 21/08/2025

Retrouver nos formations sur notre site

<http://cesu21.chu-dijon.fr/>



Suivez-nous



## CALENDRIER FORMATIONS GESTES ET SOINS D'URGENCE

### **AFGSU 1**

Les 19 et 23 janvier 2026

Les 18 et 19 mai 2026

### **AFGSU 2**

Les 12, 13 et 14 janvier 2026

Les 22, 23 et 30 janvier 2026

Les 23, 24 et 25 février 2026

Les 16, 17, 18 mars 2026

Les 23, 26 et 27 mars 2026

Les 20, 28 et 29 avril 2026

Les 04, 05 et 06 mai 2026

Les 11, 12 et 13 mai 2026

Les 29, 30 juin et 02 juillet 2026

### **Revalidations AFGSU 1 et 2**

Le 15 janvier 2026

Le 27 janvier 2026

le 06 février 2026

Le 26 février 2026

Le 20 mars 2026

Le 01 avril 2026

Le 07 mai 2026

Le 29 mai 2026

Le 1er juillet 2026

## CALENDRIER FORMATIONS SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES

### **AFGSU SSE Annexe 3 et Annexe 4**

le 19 janvier 2026

### **AFGSU SSE Annexe 5 - Damage Control**

Le 31 mars 2026

Le 21 avril 2026- CFARM

Le 20 mai 2026 - DIU UV

### **AFGSU SSE Annexe 7**

Date à venir

### **AFGSU SSE Annexe 8**

Date à venir

## CALENDRIER FORMATIONS POUR LES FORMAEURS CESU

### **FFORGSU**

Date à venir

### **Revalidation FFORGSU**

Date à venir

### **Maquillage en simulation**

Le mardi 24 mars 2026

## CALENDRIER FORMATIONS URGENCES PRE-HOSPITALIERE

### **UMP-H**

Le 11 et 12 mars 2026

### **TIHH**

Le 13 mars 2026

### **Accouchement inopiné en Pré-hospitalier**

Date à venir

## CALENDRIER FORMATIONS URGENCES INTRA

### **IOA**

Les 16, 17, 18 mars et 20 avril 2026

### **IDE AS SAUV**

Les 03 et 27 avril 2026

### **Gestion des situations violentes ou agressives aux Urgences**

Le 4 et 5 mai 2026